



### Editorial

Pr Brice SINSIN

#### Bonne et Heureuse Année 2013

Alors que nous égrenons les derniers jours de 2012, j'ai la joie, de vous souhaiter, au nom de toute l'Equipe Rectorale, 1 an de santé, 52 semaines de grande activité, 365 jours de joie, 8. 760 heures de satisfaction, 525.600 minutes de prospérité, 31.536.000 secondes de bonheur pour 2013. En effet, que vous souhaiter de mieux qu'une robuste santé de baobab pour vous et vos proches, la prospérité et la passion dans vos activités ainsi que l'amour autour de vous durant toute l'année à venir. L'Université d'Abomey-Calavi vous remercie de votre dévouement et votre confiance et espère pouvoir toujours compter sur vous, enseignants, apprenants et personnel administratif pour plus de réussite en 2013. Ensemble allons vers de nouveaux horizons pour cette nouvelle année 2013.



Nous venons de finir avec les inscriptions des étudiants des deux premiers cycles conformément au calendrier en vigueur. L'inscription des doctorants et donc du 3<sup>e</sup> cycle se poursuit jusqu'au 28 décembre 2012. Nous tenons à féliciter tout particulièrement les nouveaux bacheliers pour leur engouement et enthousiasme à appartenir à notre grande et accueillante communauté.

Tous, apprenants, enseignants, personnel administratif et autorités à divers niveaux, chaque instant de notre vie académique mérite d'être géré à bon escient. Les retards au service, aux cours, aux manifestations scientifiques, pédagogiques ou d'ordre général nous font perdre assez de ressources et ne nous honorent pas.

Le 27 décembre 2012, la Communauté universitaire procédera à l'élection des Doyens, Directeurs, Vice-Doyens et Directeurs Adjointes des entités de formation de l'UAC conformément aux dispositions de l'arrêté N° 624 / MESRS/ DC/ SGM/ DRFM/ DRH/ R-UAC/ R-UP/SA. Ce sera un moment pour nous de faire preuve de courtoisie (surtout pendant la campagne) et de responsabilité dans nos choix afin de toujours mériter aux yeux de la société et de la Nation notre label de modèle démocratique. Il ne saurait y avoir de dynamiques concurrentielles électoralistes dont les enjeux soient plus importants que notre vocation d'enseignant-chercheur. A tout enseignant en début de carrière, "on vient à l'UAC pour réussir dans sa carrière d'enseignant-chercheur".

Notre Université est désormais liée à la Commune d'Abomey-Calavi par un accord cadre de partenariat signé le 21 novembre 2012. C'est un partenariat gagnant-gagnant que nous établirons progressivement avec les Communes ou les Mairies abritant les différents centres universitaires de l'UAC. C'est un acte indispensable à la réalisation de notre vision d'Université citoyenne et au service du développement de la Nation.

Le savoir-faire et l'envie d'aller de l'avant sont les moteurs de notre détermination à toujours faire et rendre mieux. Voilà les fondements de notre réussite. Nous n'avons pas le droit de régresser ! En ce sens, nous félicitons très sincèrement les collègues qui ne cessent d'initier des manifestations scientifiques pour le rayonnement de notre Institution universitaire. Ce foisonnement d'activités de haute portée scientifique (colloque, formation académique, rentrée solennelle, séminaire ou workshop scientifique, lancement de livres, etc.) traduit bien le changement de cap par notre Université. A cela s'ajoutent, les initiatives de création de nouvelles offres de Licence et de Master professionnels ou de recherche validées et autorisées au cours de l'année 2012. C'est le LMD en marche. L'Institut CONFUCIUS créé depuis 2009 est maintenant très actif et représente le 32<sup>e</sup> établissement de l'UAC. On y forme à la culture et à la langue chinoises (le Mandarin).

Comme Boris Vian, chacun de nous doit pouvoir dire : « Ce qui m'intéresse, ce n'est pas le bonheur de tous les hommes, c'est celui de chacun ». Le meilleur reste à venir !

Enfin, je saisis cette occasion pour souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2013 riche d'agréables moments et pleine de satisfactions personnelles.

### INSTITUT CONFUCIUS 3<sup>e</sup> session du Conseil d'Administration

Pages 5 & 7



### La formalisation d'une coopération déjà active

Page 2



### LANCEMENT DES ELECTIONS DECANALES Le renforcement de la gouvernance démocratique à l'UAC

Page 6

### Le Recteur primé pour ses nombreuses réformes à la tête de l'Université d'Abomey-Calavi

Page 6

## SIGNATURE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT UAC - MAIRIE D'ABOMEY-CALAVI

**La formalisation d'une coopération déjà active**

Notre Université et la Commune d'Abomey-Calavi entretiennent, depuis l'arrivée de l'actuelle Equipe rectorale, d'excellentes relations de coopération. Un accord-cadre a été signé par les deux parties, le 21 novembre 2012, en vue de la formalisation des relations. C'était à la Salle des Actes du Rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi, devant des représentants des deux institutions et en présence de l'Ambassadeur de la Fédération de Russie et de son homologue du Bénin près la Russie. C'est le premier accord du genre, que l'Université s'engage aussi à sceller avec les différentes communes ou mairies abritant les centres universitaires de l'UAC.

Serge A. ATTENOUKON ✍



Échange de notes entre le Recteur et le Maire

Par cet acte, le Recteur Brice SINSIN et le Maire Patrice HOUNSOUGUEDE officialisent une coopération expérimentée depuis près d'un an. L'Université d'Abomey-Calavi s'engage ainsi à mettre son expertise pluridisciplinaire à la disposition de la Commune d'Abomey-Calavi. Parmi les administrations décentralisées, la Mairie d'Abomey-Calavi, première à être contactée dans ce cadre par le Recteur, s'est rendue disponible et devient la première à signer un accord-cadre de partenariat de cette nature et de cette envergure.

Après avoir fait la genèse de cette relation bilatérale spéciale, le Professeur Brice Sinsin a mis l'accent sur le rôle fondamental que doit jouer l'Université pour accompagner le développement tant souhaité des populations à la base. Ce rôle passe nécessairement par une synergie entre l'Université et les collectivités locales. Le contenu de l'accord-cadre, lu à cette occasion par Mme Florentine AGOGBETE du Vice-Rectorat Chargé de la Coopération Interuniversitaire, des Relations Extérieures et de l'Insertion Professionnelle de l'UAC, révèle des bénéfices spécifiques pour les deux parties. L'UAC sera amenée à

apporter l'expertise nécessaire, dans des domaines du développement tels que les technologies, la gestion des ressources humaines, l'aménagement et l'assainissement du territoire communal, le montage et le suivi de projets, la lutte contre la pollution, la maîtrise de l'eau, la gestion des déchets et l'élaboration des

plans de développement.

En retour, l'UAC bénéficiera des retombées des différentes coopérations décentralisées dans lesquelles la mairie s'engage. Plus précisément, l'UAC bénéficie, dans le plan de parcellisation d'Abomey-Calavi, de quelques hectares



Signature de l'accord-cadre par les deux autorités

pouvant lui permettre d'implanter des unités de production et des incubateurs d'entreprises. Les deux acteurs de cette coopération n'ont pas attendu la signature de l'accord pour allumer la flamme de leurs relations. A preuve, le Recteur Brice SINSIN a déjà fait bénéficier à la mairie des compétences de l'UAC dans l'élaboration et la validation de la 2<sup>e</sup> génération du Plan de Développement Communal. M. HOUNSOUGUEDE, quant à lui, a négocié, lors de sa dernière

mission en Russie, un partenariat entre l'UAC et l'Université de Belgueroigne. Et c'est la raison de la présence de S.E.M. Yury GRASHCHENKOV, Ambassadeur de Russie près le Bénin et de S.E.M. Gabriel KOTCHOFA, Ambassadeur du Bénin près la Russie, qui ont respectivement souligné l'importance capitale de ce partenariat, et leur volonté d'accompagnement.

A l'occasion, le Recteur n'a pas manqué de souligner le rôle très important de la coopération du Bénin avec l'ex-Union Soviétique qui a permis, entre autres, la formation de nombreux cadres dont certains servent comme enseignants à l'UAC. « Si l'URSS n'avait pas formé autant de polytechniciens de haut niveau pour le Bénin, nous aurions déjà fermé l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi... C'est donc une coopération bénéfique pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Bénin » a-t-il précisé. L'Ambassadeur KOTCHOFA s'est engagé à faire augmenter, en faveur des universités nationales du Bénin, le quota de bourses de formation dont bénéficie notre pays de la part de la Russie.



Le Maire d'Abomey-Calavi et le Recteur de l'UAC

# Chronique

**Dr Léon Bani BIO BIGOU**

## Pour la citoyenneté au Bénin, agiter aussi les consciences des institutions au-delà de la formation des étudiants

Si l'université est considérée comme un excellent chantier pour la formation civique des étudiants, où il faut les sensibiliser et leur montrer que la formation théorique et académique est utile, il faut aussi insister sur le fait que cette dernière doit être liée à une formation à vocation humaniste et intégrante.

Il faut savoir concilier la technicité offerte par l'enseignement avec l'acquisition de notions civiques de base. En effet, les enseignants forment avant tout de jeunes citoyens qui seront responsables demain et appelés à prendre la relève et, par conséquent, ils doivent prendre conscience de leur responsabilité civique.

Si les enseignants considèrent la connaissance dans sa dimension humaniste, il leur faut cultiver l'esprit d'échange, de solidarité, de cohabitation et de responsabilité civique, surtout chez les jeunes, afin de lutter contre les inerties et l'individualisme qui attaquent le monde des étudiants. Pour

atteindre cet objectif, les enseignants doivent concevoir des activités réunissant universitaires, associations, étudiants pour constituer un cadre d'échange et de réflexion : tables rondes, conférences, actions de nettoyage ou d'assainissement du cadre de vie universitaire, activités permettant aux éducateurs du supérieur de concrétiser le débat par la mise en pratique directe, sur le terrain, de l'ensemble des idéaux professés. Il s'agit d'agiter les consciences, non seulement des étudiants, mais aussi des institutions qui restent des cadres devant fournir des conditions d'épanouissement aux futurs acteurs du développement durable.

Enfin, les enseignants devront intégrer toute initiative positive dans la continuité et faire de telle sorte que cela soit le début d'une lutte continue pour l'émergence d'un nouveau type de jeunes et d'étudiants, plus conscients de leur rôle civique et citoyen.

## REFORME DANS LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS UNIVERSITAIRES

### Signature d'une convention entre le MESRS et Ecobank-Bénin

*Le Novotel Hôtel de Cotonou a servi de cadre, le 10 décembre 2012, à la cérémonie de signature de la convention de bancarisation des allocations d'études entre le Groupe Ecobank et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Il s'agit de réformer le processus de paiement des bourses et secours aux étudiants. Des avantages induits sont ainsi rendus disponibles pour les apprenants.*

**Fulbert ADJIMEHOSSOU** ✍

Le calvaire des apprenants pour percevoir leurs bourses et secours universitaires seront désormais du domaine du souvenir. En effet, avec la convention signée entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Ecobank-Bénin, le paiement par système bancaire des allocations universitaires sera désormais de rigueur. C'est une réforme bénéfique, à tous points de vue, pour les étudiants.

D'abord, c'est un grand soulagement des difficultés et tracasseries ainsi que des longues attentes avant de rentrer en possession des bourses et allocations. Ensuite, les apprenants pourront bénéficier des avantages exceptionnels que leur offre le groupe Ecobank, à savoir, la possibilité d'ouvrir automatiquement des comptes sans frais ni dépôt initial et avec des conditions de fonctionnement préférentielles et la mise à disposition gratuite de cartes bancaires de paiement utilisables dans toute la sous-région.

De même, le financement des étudiants par la banque, adossée à leurs allocations, pour l'acquisition de matériels didactiques et l'octroi gratuit de services multimédias. Par ailleurs, les étudiants seront exemptés des frais de gestion de compte. Enfin, des négociations avec des clients spécialisés de la banque sont en cours afin de permettre l'acquisition par les étudiants, boursiers ou non, de moyens de transport et d'autres matériels comme les ordinateurs, a précisé Dah ATCHINANNON Roger, Directeur général d'Ecobank. Un autre avantage, et pas des moindres, sera la simplification et la rationalisation du travail de la Direction des Bourses et Allocations Universitaires dont les guichets seront, très prochainement, fermés au profit de ceux d'Ecobank.

Tout en remerciant le gouvernement béninois pour la confiance placée en Ecobank depuis 2005, le directeur a tenu à

rassurer les étudiants : « Je voudrais vous assurer de la détermination de toute mon équipe à rendre ce partenariat efficace et fructueux avec tout le savoir-faire et le professionnalisme reconnus au groupe Ecobank qui conduit le même type de partenariat dans plusieurs autres pays de la sous-région et du continent ». Le Professeur François A. ABIOLA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a rappelé les grandes phases du processus ayant abouti à ce partenariat autorisé en Conseil des ministres. « Le gouvernement n'a pas de problème de ressources financières pour payer les étudiants. Donc ce que nous faisons aujourd'hui, nous en avons mesuré toute la portée ... » a affirmé le Ministre ABIOLA.

## LANCEMENT DES ELECTIONS DECANALES

### Le renforcement de la gouvernance démocratique à l'UAC

*L'élection des Chefs d'Etablissements, à savoir les Doyens, les Directeurs ainsi que leurs adjoints, est prévue pour le 27 décembre 2012. Le top du processus électoral a été donné le mercredi 6 décembre 2012 par le Docteur Athanase LAWOGNI-AKOGOU, président de la Commission universitaire de supervision des élections décanales. C'était à l'Amphithéâtre Idriss Déby Itno, en présence du Recteur.*

Serge A. ATTENOUKON ✍

Le mandat des équipes décanales actuelles arrive bientôt à expiration. Le processus de leur renouvellement est donc enclenché avec la cérémonie de lancement officiel des opérations électorales. Conformément à la réglementation en la matière, le président de la Commission universitaire de supervision des élections décanales, le Docteur Athanase LAWOGNI-AKOGOU, a officiellement déclaré ouverte la période de campagne électorale. Ainsi, après l'enregistrement des candidatures et la validation définitive de celles qui sont en règle, les candidats retenus ont jusqu'au 25 décembre 2012 pour présenter à la communauté universitaires (enseignants, apprenants et administratifs) leurs

projets de plan d'action pour l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les différentes entités universitaires au cours des trois prochaines années. Le président LAWOGNI-AKOGOU a invité le corps électoral à accorder toute l'attention requise aux différents projets de plan d'action.

Pour le Recteur, l'élection des Doyens, Vice-Doyens, Directeurs et Directeurs adjoints des établissements de formation et de recherche constitue un enjeu majeur et en même temps un véritable test pour la gouvernance démocratique à l'UAC. C'est pourquoi il a souhaité qu'elle se déroule dans le calme et le respect des textes. Il a saisi l'occasion pour assurer les membres de la Commission de supervision des élections de l'appui du Rectorat tout au long du processus électoral. Rappelons qu'il s'agit d'un scrutin de liste au suffrage universel direct à deux tours et au vote secret.

## Immersion pédagogique des nouveaux enseignants

### Le Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité (CPUAQ) à l'œuvre

*Comme décidé par le Conseil Rectoral et annoncé par le Recteur le 11 octobre 2012, lors de la rentrée académique solennelle, les enseignants nouvellement recrutés ont suivi, du 4 au 7 décembre 2012, la première session de la formation pédagogique et éthique sous la forme d'un séminaire-atelier. La cérémonie de lancement a eu pour cadre l'amphithéâtre Idriss Déby Itno.*

Serge A. ATTENOUKON ✍

«L'enseignement doit être vu comme la mise à la disposition de l'apprenant d'occasions où il puisse apprendre. Autrement dit, un processus interactif et une activité intentionnelle dont les buts peuvent être des gains dans les connaissances, un approfondissement de la compréhension, le développement de compétences en résolution de problèmes ou encore des changements dans les perceptions, les attitudes, les valeurs et le comportement. L'université comme entreprise doit pouvoir livrer sur le marché de l'emploi des produits de bonne qualité. Or, nous le savons bien, il ne peut pas y avoir de qualité sans compétence, et de compétence sans formation ». Ce postulat du CPUAQ justi-

fie bien l'initiative de formation pédagogique des nouveaux enseignants.

Ce séminaire-atelier est la première session d'une série de formations étalées sur 2 ans qui permettra aux 94 enseignants concernés d'appliquer les méthodes de la pédagogie active dans l'accomplissement de leur mission. Il a été question, pendant les quatre jours de formation, d'outiller les stagiaires par rapport aux principes fondamentaux et aux principales exigences du système LMD, à l'élaboration et à la rédaction de supports pédagogiques et aux techniques de gestion des groupes pédagogiques.

A la cérémonie d'ouverture, le représentant des stagiaires, le Docteur Raoul LAÏBI, a affirmé : «Quelle que soit notre expérience dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, nous avons toujours besoin d'apprendre». Quant au Professeur César AKPO, Directeur du Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité (CPUAQ), il a indiqué que « L'enseignement étant un métier, il lui faut des professionnels ». A l'endroit des stagiaires, il a ponctué : « Vous n'êtes pas ici pour être formés mais pour vous former. Une chose est d'être docteur dans un domaine, mais l'autre est de pouvoir enseigner dans ce domaine». Le Vice-Recteur Chargé des Affaires Académiques et de la Recherche Universitaire, le Professeur Maxime da CRUZ, a invité ses jeunes collègues à l'assiduité, à la ponctualité et à une participation active aux différentes activités de la formation.

## INSTITUT CONFUCIUS :

## entre la 3<sup>e</sup> session de son Conseil d'Administration et la formation des formateurs en langue chinoise

L'Institut Confucius de l'Université d'Abomey-Calavi a organisé le mardi 30 octobre 2012, la 3<sup>e</sup> réunion de son Conseil d'Administration. Il a procédé au lancement de la formation des formateurs

en langue chinoise, quelques jours plus tard, soit le 16 novembre 2012, au centre de formation de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) à Abomey-Calavi.

Serge A. ATTENOUKON ✍



Vue des participants au 3<sup>e</sup> CA de l'Institut CONFUCIUS de l'UAC

Après deux réunions du Conseil d'Administration (CA) de l'Institut Confucius en Chine, c'est au tour de l'Université d'Abomey-Calavi d'abriter la troisième édition. Tenue à la Salle des Actes du Rectorat de l'UAC, cette troisième session du Conseil d'Administration a réuni l'ensemble des conseillers venus, pour partie, de la Chine et pour l'autre, du Bénin. Ainsi on pouvait noter, la présence d'une délégation de l'Université chinoise Jiaotong de Chongqing, du Directeur du Centre Culturel Chinois de Cotonou, du Directeur et du Directeur Adjoint de l'Institut Confucius, de la Directrice du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales (COUS) et de responsables de l'UAC.

La cérémonie d'ouverture a enregistré plusieurs allocutions, entre autres, celle de Bai GUANGMING, le Directeur du Centre Culturel Chinois et Conseiller culturel de l'Ambassade de la République Populaire de Chine près le Bénin, qui s'est réjoui des résultats satisfaisants obtenus de la coopération entre les Universités d'Abomey-Calavi et de Jiaotong de Chongqing en Chine. En effet, cette coopération remonte à 2009 et a consacré la création de l'Institut Confucius de l'UAC.

Monsieur Bai a dit son souhait de voir l'Institut saisir « l'opportunité de cette troisième réunion du CA pour bien élaborer son plan de développement, promouvoir davantage la coopération entre l'UAC et l'Université Jiaotong de Chongqing afin qu'elles atteignent une nouvelle étape de leur capacité réelle ». Pour sa part, le Professeur Maxime da CRUZ, Vice-recteur chargé des Affaires Académiques et de la Recherche Universitaire, après avoir souhaité la bienvenue à la partie chinoise, a insisté sur la dynamisation des relations entre les deux institutions. Il a instamment évoqué la création prochaine d'un département de langue chinoise à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), l'échange de missions pédagogiques, etc. Le Vice-président de l'Université Jiaotong de Chongqing, Wang Changxian a réitéré l'engagement de son université à accompagner le développement de l'Institut Confucius en renforçant ses moyens financiers, humains et pédagogiques.

Les travaux proprement dits de ces assises ont consisté en l'audition des rapports d'activité et financiers de l'Institut. Ils ont été adoptés par les conseillers après quelques légers

amendements. Un autre point fort de ce troisième Conseil a été la Signature d'un accord de coopération entre l'UAC et l'Université Jiaotong de Chongqing. Cette troisième réunion du Conseil d'Administration de l'Institut Confucius a pris fin par la visite du site offert par l'UAC pour la construction des infrastructures propres de l'Institut.

Dopée par la confiance renouvelée de son Conseil d'Administration, la Direction de l'Institut n'a pas tardé à s'investir dans le renforcement de son personnel enseignant. Ainsi, le 16 novembre 2012, elle a organisé un atelier international de formation des formateurs sur l'utilisation des manuels d'enseignement du chinois. Une fois encore, il est revenu au Vice-Recteur Chargé des Affaires Académiques et de la Recherche Universitaire de lancer officiellement les travaux de cet atelier auquel plus d'une cinquantaine de stagiaires ont pris part. « Cette formation est une première. Je souhaite que vous vous y intéressiez du point de vue typologique à une comparaison entre la langue chinoise et nos langues, vous verrez qu'il y a des points de contact. Cet atelier permet à l'Institut Confucius de se mettre à la hauteur de l'ambition qu'implique l'accroissement des demandes. On ne s'improvise pas enseignant, d'où l'importance de la présente formation » a-t-il indiqué. Selon le Vice-Recteur, c'est un privilège pour les participants de suivre cette formation qui doit en retour appeler chez eux tout le sérieux requis.



Échange de notes entre le Vice-Recteur da CRUZ et M. GUANGMING

Suite à la page 7

## Renforcement des compétences du personnel administratif de l'UAC

### Les chefs de services formés à la gestion optimale du temps

La gouvernance de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) exige également la formation continue du personnel administratif, une composante essentielle de l'écosystème. Après la formation sur la gestion axée sur les résultats, les chefs de services de toutes les structures de tous les campus de l'UAC viennent de suivre, à l'initiative des autorités rectorales, une formation sur la gestion optimale du temps. L'opportunité et la nécessité d'une telle formation se passent de tout commentaire, étant donné que le retard et le gaspillage de temps sont un problème de société au Bénin.

Friard HOUNDJI ✍

C'est la Division de Formation et du Développement des Ressources Humaines de l'UAC qui a été le maître d'œuvre de la formation qui a eu lieu du 13 novembre au 04 décembre 2012. C'est l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP) de Ouidah qui a inauguré cette formation itinérante assurée par Monsieur Parfait AGBOLONON. La première étape des 13 et 14 novembre 2012 a enregistré la présence de 15 chefs de services sur les 20 attendus. L'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Porto-Novo a reçu le formateur les 15 et 16 novembre 2012. Du 20 au 23 novembre 2012, ce fut au tour des chefs de service du campus d'Abomey-Calavi. Ici, 40 participants ont répondu présents sur les 64 attendus.

Les 27 et 28 novembre 2012, les chefs de service de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS), de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM), du CIPMA, du CEFORP, du CIFRED, du CEBELAE étaient les participants à cette formation. Au total, il y avait 26 participants. Les Chefs de service de l'ENSTA-Kétou et ceux de l'ENSTCTPA-Sakété, au nombre d'une vingtaine, n'ont pas été du reste. Ce sont les campus de Lokossa (IUT, ENSET) qui ont fermé la vague, les 03 et 04 novembre 2012 avec une vingtaine de participants. Les communications ayant meublé la formation sont relatives à la notion de gestion du temps, à la gestion des priorités, aux techniques pour gérer les urgences et aux outils de gestion du temps en général, avec une vue sur les risques les plus fréquents d'une mauvaise gestion du temps. Il s'agit, en termes de risque, entre autres, de la chronophagie, de la liphophilie,

de l'ouïte, du tempsdinite et, plus grave, du stress.

Le formateur a préconisé, pour ne pas en arriver là, un changement de comportement. Cela consiste par exemple à 1) faire une liste des objectifs et des priorités (avec une planification dans le temps en court, moyen et long terme), 2) faire une liste des tâches quotidiennes, 3) classer les tâches par ordre d'importance et d'urgence de A à C, 4) commencer par les tâches A, 5) se poser constamment la question « Quel est le meilleur usage que je peux faire de mon temps ? », 6) ne toucher ou ne s'occuper d'un document ou dossier qu'une seule fois (le traiter d'un trait), 7) faire tout de suite ce qu'il y a à faire. Par ailleurs, l'accent a été mis sur l'importance de la communication, de la délégation des tâches urgentes mais non importantes et sur les dangers de la procrastination. Les principaux outils de gestion optimale du temps conseillés aux participants sont : 1) la liste des choses à faire ou à dire (cas d'une réunion), 2) le plan de la journée, 3) le plan d'actions.

**Synthèse des participants :** les participants, sur tous les sites, ont salué la pertinence et l'utilité de la formation et ont formulé le souhait qu'elle s'étende également aux dirigeants au sommet ainsi qu'aux chefs d'établissements de formation et de recherche de l'UAC. Au demeurant, avec la gestion optimale du temps, tous les chefs de service participants ont compris que « *gaspiller son temps, c'est gaspiller sa vie* ». La mise en application de cette maxime passe par la volonté de changement des uns et des autres et nécessite un engagement de tous les jours.

### Le Recteur Brice SINSIN primé pour ses nombreuses réformes à la tête de l'Université d'Abomey-Calavi



Ce 30 décembre 2012, la nouvelle Equipe rectorale ferme un an à la tête de l'Université d'Abomey-Calavi, la plus ancienne et la plus grande université de notre pays. En l'espace de 12 mois de management, le Recteur et son équipe ont fait gagner à l'UAC deux importants prix. Ainsi, après

le Trophée (IQS) du Prix de la Qualité, obtenu à New-York, le 28 mai 2012, la « Global Entrepreneurship Week (GEW) », une organisation de Managers, présente dans plus de 185 pays dans le monde, a primé le Recteur Brice SINSIN en reconnaissance pour les nombreuses réformes de qualité opérées à la tête de l'UAC. La cérémonie a eu pour cadre le Palais des Congrès de Cotonou, le samedi 24 novembre 2012. C'est le nouvel Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique, S.E.M. Michael RAYNOR, parrain de ladite cérémonie, qui a procédé officiellement à la remise du trophée au Professeur Brice SINSIN devant une forte délégation du Rectorat et de l'Université d'Abomey-Calavi. Faut-il le rappeler, le leitmotiv de la

nouvelle Equipe rectorale est de faire de l'Université d'Abomey-Calavi, «un outil de développement». Dans ses premières impressions recueillies à chaud, le Recteur SINSIN a affirmé que le «secret du succès n'est pas un secret, c'est la détermination». Il a saisi l'occasion pour inviter les uns et les autres à croire en eux-mêmes afin d'avoir les ressources nécessaires pour transformer «nos échecs en succès».

En dehors du Recteur, il y avait trois autres récipiendaires dont, le premier Adjoint au Maire de la Commune de Cotonou, Monsieur Lehady V. SOGLO et l'ancienne Ministre des Finances, Madame Adidjatou MARTINS.

La « Global Entrepreneurship Week » est la plus grande célébration de l'entrepreneuriat dans le monde.

Serge A. ATTENOUKON ✍

## COLLOQUE SUR LA DOT : LA FADESP JOINT L'UTILE A L'AGREABLE

« La dot et le mariage en Afrique : quelles natures, fonctions, mutations et évolutions ? »  
Tel est le thème central du colloque qui a duré 2 jours et qui a drainé enseignants (locaux et étrangers), apprenants, autorités morales, politico-administratives et autres curieux qui ont répondu à l'invitation des responsables de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques, les 15 et 16 octobre 2012.

Arnaud HOUEDJISSIN ✍

Trois objectifs étaient assignés à ces assises : i) réunir les acteurs (universitaires/chercheurs, membres de la société civile, avocats, étudiants, ONG) du droit et en particulier du droit de la famille autour de ce thème, ii) faire le point sur les initiatives visant à examiner les questions juridiques et pseudo-juridiques soulevées par certains faits importants, iii) suggérer des pistes et initiatives futures pour rendre les citoyens plus réceptifs aux instruments législatifs sur le sujet plus responsables envers eux-mêmes, des citoyens, l'Etat et la famille.

Ce colloque est l'un des tous premiers sur ce sujet dans la vie de la faculté. Les commentaires sur le Code des Personnes et de la Famille, notamment sur la dot et son caractère symbolique, justifient bien l'opportunité d'un tel colloque. C'était une occasion d'échange pour des praticiens du droit, en général, et des experts en droit de la famille, en particulier. Mais, ce colloque consacre surtout le début de la coopération entre la Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FADESP) de l'Université d'Abomey-Calavi et la Faculté d'Administration et de Communication de l'Université de Toulouse 1 Capitole (France). Cette coopération traduit la volonté affichée par le Professeur Barnabé GBAGO, Doyen de la FADESP, de développer des partenariats actifs avec les universités occidentales et africaines. C'est même la raison fondamentale de l'organisation dudit colloque qui doit permettre aux praticiens d'ho-

rizons divers de tirer profit des résultats théoriques et d'entamer un débat sur ce qu'il est concrètement possible de faire pour amener les peuples à accepter une plus grande responsabilité dans l'application effective des instruments nationaux régissant la dot, préalable au mariage en Afrique.

La méthodologie adoptée pour les travaux du colloque a consisté en une série de tables rondes avec de brèves communications ainsi que des échanges qui ont permis de susciter le débat et la réflexion sur des questions pointues relatives à la dot et au mariage. Les discussions, aussi abondantes qu'intenses et fertiles en idées issues d'un regard croisé Sud-Nord, témoignent d'un

besoin réel que ce colloque a tenté de combler. Les différents panels ont porté successivement sur : i) la nature de la dot et la conception du mariage (en trois communications), ii) la fonction de la dot et du mariage (en quatre communications), iii) la restitution de la dot (en deux communications), iv) l'approche comparative de la dot et du mariage (en quatre communications). Les discussions, nourries, ont permis de mettre en exergue les stratégies et améliorations nécessaires au rétablissement de la valeur et de l'utilité de la dot. Les centaines de participants, représentant un vaste champ d'attentes, d'expériences et de compétences, ont été satisfaits de la tenue de ce colloque. Il y avait des universitaires impliqués concrètement dans des initiatives institutionnelles de rédaction, d'adoption et de divulgation du Code des Personnes et de la Famille, des acteurs de la société civile, des journalistes et des chercheurs de différents pays, ainsi que des membres d'ONG et autres organisations œuvrant dans le domaine du droit de la famille.

### Suite et fin de la page 5

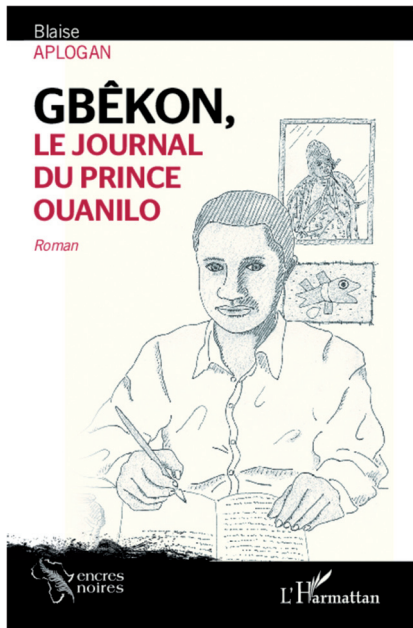
Les participants sont constitués d'étudiants formés en Chine et qui désirent enseigner le chinois, d'enseignants locaux qui désirent apprendre le chinois ainsi que des meilleurs étudiants de l'Institut Confucius. Le but de la formation est la vulgarisation du chinois, pour accroître le nombre de locuteurs de cette langue. En effet, la demande en apprentissage de la langue chinoise ne cesse de croître au Bénin. Au total, plus de 1000 apprenants sont enregistrés sur les différents sites de formation. C'est donc à juste titre que le représentant des stagiaires a exprimé leur joie d'agrandir, à travers cette formation, le cercle des locuteurs de la langue chinoise

au Bénin. «Nous donnons beaucoup d'importance à cette langue et promettons de faire tout notre sérieux pour devenir des enseignants chevronnés de la langue chinoise» a-t-il assuré. La formation, qui a pris fin par la remise de certificats, est organisée en deux sessions : la première du 16 au 18 novembre et la seconde du 23 au 25 novembre 2012. A la fin, les participants doivent rédiger, chacun, un projet personnel sur la vulgarisation de la langue chinoise. Les meilleurs stagiaires seront alors envoyés en Chine pour y approfondir leur formation.

## Lancement de livres à l'UAC

Deux importantes publications, l'une à connotation historico-politique, l'autre juridique, ont été officiellement présentées à la communauté avertie de l'Université d'Abomey-Calavi au cours des mois d'octobre et de novembre 2012. « *Gbèkon, le journal du prince Ouanilo* », sous la plume de Blaise APLOGAN, a été lancé à la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines (FLASH) le 27 octobre 2012. Quant au livre « *Les grandes décisions de la Cour constitutionnelle du Bénin* » du Professeur Nicaise MEDE, son lancement a eu pour cadre l'amphithéâtre Idriss Déby Itno, le 14 novembre 2012.

Serge A. ATTENOUKON



***Gbèkon, le journal du prince Ouanilo*** (233 pages), publié aux Editions L'Harmattan, est selon son préfacier, Jean-Roger AHOYO alias Daah GOU-DJEMAN, le récit du destin tragique d'un prince dépossédé. Le Prince Ouanilo Arini Aristide BEHANZIN est né le 15 Décembre 1885 au Palais de GBECON-HOUEGBO, Palais privé du Roi AGONGLO. Il resta attaché à son père, le roi GBEHANZIN jusqu'à sa mort, offrant ainsi un modèle émouvant d'affection filiale. Il fut à ses côtés pendant ses deux exils : d'abord en Martinique, pendant douze (12) longues années (du 30 Mars 1844 au 1<sup>er</sup> Avril 1906), ensuite en Algérie, pendant quelques mois (de Mai à Décembre 1906). L'exil en Martinique, au lieu de la rencontre avec le président français, que DODDS lui a fait espérer, a certainement enlevé toute illusion au roi quant à une restauration possible en faveur de son fil Ouanilo. Mais il conservait certainement l'espoir d'en faire l'instrument de sa revanche. Il savait en effet qu'il avait perdu la guerre, face aux français, à cause de leur savoir,

c'est-à-dire leur supériorité scientifique et technique. C'est pourquoi sa première préoccupation en exil fut d'inscrire son fils à l'école, chez les frères de Ploërmel, près du fort Tartenson où le conquérant français l'avait « embastillé ».

Transféré ensuite en classe de 9<sup>e</sup> au Lycée Schœlcher à Saint-Pierre (la première capitale de la Martinique avant Fort de France), le jeune prince devait poursuivre ses études, successivement à Fort-de-France, Alger, puis Bordeaux où il obtient sa Licence en droit le 23 juillet 1912. Il passe les examens lui permettant de devenir avocat le 26 juillet 1915, au Barreau de Paris. Sans doute le premier avocat noir de l'Afrique Noire sous domination coloniale française, il figure incontestablement parmi les premiers Intellectuels dahoméens du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, à côté de Kodjo TOVALOU HOUENOU, mais aussi de Louis HOUNKANRIN et de Paul HAZOUME. Ouanilo n'a jamais été un résistant à l'image de son père. Dans « *KONDO LE REQUIN* » de Jean PLIYA, le Roi GBEHANZIN s'adressant à son fils Ouanilo, avant son discours d'adieu à ses compagnons d'infortune et ses derniers amis fidèles, dit ceci : « Mon fils, quel que soit ton avenir, méfie-toi des flatteries des Blancs, sinon elles te gâteraient le cœur. Ne recherche que leur savoir. Là réside le secret de leur force. Puisse à cette source jusqu'à satiété, mais garde-toi de devenir un eunuque dont on ne sait s'il est homme ou femme, blanc ou noir. Sois toi-même comme une gourde remplie à ras-bord ».

Le Prince Ouanilo a su puiser dans le savoir des Blancs pour devenir le premier avocat de l'Afrique Noire francophone, et cela, dès le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle ! Mais même s'il n'a pas été un résistant à l'image de



son père, il a su échapper au destin d'eunuque. Il meurt à Dakar le 19 mai 1928, au retour des obsèques de son père, et est enterré au cimetière Bel Air. Mme Maria BEHANZIN fait transférer le corps de son mari chez elle à Bordeaux, dans son caveau familial, au cimetière nord de la Ville. C'est de là que, 78 ans plus tard en octobre 2006, ses cendres nous reviennent, dans le cadre de la célébration du Centenaire de la Mort du Roi GBEHANZIN. Le Prince Ouanilo repose désormais à DJIME, avec son père, dans terre d'Abomey, la terre de ses aïeux !

Assurément un destin tragique que celui du Prince Ouanilo auquel le livre de M. Blaise APLOGAN a su donner une « épaisseur de vie ».

***Les grandes décisions de la Cour constitutionnelle du Bénin***, publié aux Editions Universitaires Européennes, avec la préface du président de la Cour Constitutionnelle, Me Robert DOSSOU, est un recueil de décisions de la Cour Constitutionnelle du Bénin com-





Plusieurs autorités au lancement du livre du Pr MEDE

mentées par le Professeur Nicaise MEDE, enseignant de droit public à l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). Au total, une sélection de 55 grandes décisions sur les 2900 décisions, avis et proclamations rendus par la Cour constitutionnelle entre 1991 et 2011, forme le substrat de cette publication. C'est une revue annotée de la jurisprudence constitutionnelle du Bénin avec un agréable parfum de droit des finances publiques, de droit civil, de droit pénal, de droit administratif. L'ouvrage présente un triple intérêt : pédagogique, juridictionnel et scientifique. Il enrichit le catalogue de références bibliographiques sur le droit constitutionnel béninois.

D'un volume de 458 pages, il permet de comprendre que la Cour Consti-

tutionnelle a acquis un pouvoir impérial dans l'examen et le contrôle des droits et libertés au Bénin. Néanmoins, la Cour a encore des défis à relever au regard de la contestation de certaines décisions et notamment, des contentieux relatifs aux ordonnances prises par le chef de l'Etat en matière budgétaire, à la question de l'autonomie financière des Institutions de la République et à la compétence de la Cour constitutionnelle en matière électorale. Pour Maurice AHANHANZO-GLELE, père de la Constitution du 11 décembre 1990, nous sommes en présence d'un « ouvrage de référence » et « chacun devrait l'avoir au moins sur sa table ». Les présidents de hautes juridictions présents à la cérémonie, à savoir Maître Robert DOSSOU, président de la Cour constitutionnelle, Ousmane BATOKO, président de la Cour Suprême et Théodore HOLO, président de la Haute Cour de justice, ont également fait part de la très bonne impression qu'ils ont du livre et invité les juristes du Bénin à se l'approprier.

On peut lire de la plume de l'auteur, à la quatrième de couverture, ce qui

tient lieu de résumé de l'ouvrage : « Après deux décennies de vie politique placée sous les fées de la démocratie, un rapide coup d'œil en arrière par-dessus l'épaule nous convainc que l'institution que le constituant de 1990 a créée, est bien au rendez-vous des défis qui jonchent notre quête de bonheur par la démocratie. La présente revue de jurisprudence de la Cour constitutionnelle apporte son complément de pédagogie à une bonne inculturation juridictionnelle des populations, à la vulgarisation de l'instinct du recours au juge, à la vertu opératoire de la sanction du juge. C'est d'abord un exercice académique qui met l'accent sur les lignes de force de la jurisprudence constitutionnelle marquée à la fois par la continuité et par des ruptures. L'ouvrage permet, pour chacune des grandes rubriques du droit (droit des finances publiques, droit civil, droit pénal, droit administratif, etc.) d'avoir un panorama complet et précis de l'état et de l'évolution de la jurisprudence constitutionnelle. L'ouvrage servira les besoins de connaissance d'un large public composé d'universitaires, de praticiens du droit (avocats, magistrats) mais aussi d'hommes politiques et de citoyens ordinaires ».

## RENTREE SOLENNELLE AU DEPARTEMENT D'ANGLAIS

### Patrice AKOGBETO expose la nouvelle vision du Département

L'amphithéâtre Idriss Deby Itno, du Campus universitaire d'Abomey-Calavi, a servi de cadre, le vendredi 09 novembre 2012, à la cérémonie de rentrée solennelle au Département d'anglais de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université d'Abomey-Calavi. C'était l'occasion pour les participants de s'imprégner des offres de formation disponibles.

Fulbert ADJIMEHOSSOU ✍

Plus de 40 ans après sa création, le Département d'anglais, de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), n'est pas resté statique. Les offres de formations ont évolué, surtout dans le sens de l'effectivité du système Licence-Master-Doctorat. Pour le compte de la rentrée 2012-2013 s'ouvrent de nouvelles options d'études, en l'occurrence le Master de traduction et l'anglais de spécialité. Selon le Docteur Patrice AKOGBETO, responsable de ce Département, l'objectif visé est d'outiller les étudiants afin qu'ils puissent affronter, par eux-mêmes, les défis actuels de l'auto-emploi et de l'insertion dans la vie active. Pour ce faire, des offres de nouvelles possibilités de formation seront rendues disponibles en fonction des besoins du marché. Ceci ressort du constat que, depuis une dizaine d'années, la performance des étudiants en fin de cycle, en ce qui concerne la pratique

de la langue, est en baisse, une situation favorisée par la poussée démographique estudiantine très forte observée depuis quelques années dans les universités publiques du Bénin.

En effet, de 50 étudiants à sa création, le Département est passé à 150 étudiants en 1985 et à 11.000 en 2012, avec un taux d'accroissement annuel régulier de 12%. Du coup, les conditions d'études sont devenues très précaires. Aussi, note-t-on l'inexistence d'un laboratoire de langue, l'absence de matériels audiovisuels appropriés et d'une bibliothèque adaptée, et l'inexistence d'équipements technologiques modernes. Pour relever le défi et redonner à la langue anglaise sa place en matière d'affaires, de culture, de communication pour toutes les sciences humaines, sociales et techniques, il est urgent que le Département d'anglais change de vision. C'est la raison pour laquelle les

responsables de cette filière se sont tournés vers de nouveaux partenaires qui ont d'ailleurs rehaussé de leur présence la cérémonie de rentrée solennelle. Nous pouvons citer des représentations diplomatiques accréditées au Bénin, la mairie d'Abomey-Calavi ainsi que des personnalités politico-administratives, de quoi faciliter la mise en place des stages intensifs et de bourses d'études dans des pays anglophones. Cette initiative a été saluée par le Professeur Flavien GBETO, Vice-Doyen de la FLASH. En guise de conférence inaugurale, le Professeur Tao-fic KOUMAKPAÏ a exposé sur les filières et les débouchés des études anglaises. L'animation culturelle a été assurée par le groupe TITIGWETI English Club. La remise de prix et d'attestations aux étudiants méritants a mis fin à cette cérémonie.

## De nouvelles offres de formation Master à la Faculté de Droit de l'UAC

Dans la logique du LMD, et afin d'offrir des formations qui répondent aux besoins du marché de l'emploi, la Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FADESP) de l'Université d'Abomey-Calavi a procédé, à cette rentrée académique 2012-2013, à l'ouverture de plusieurs formations en Masters recherche et professionnel.

Gisèle Sèna AZONHON ✍

C'est la première fois, à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques, qu'une opportunité du second cycle notamment la formation en Master recherche et professionnel est donnée aux étudiants désireux de se professionnaliser dans le domaine du droit. Pour cette année académique, quatre programmes de Masters ont été lancés : i) Droit International et Organisations internationales, ii) Administration des collectivités locales, iii) Droit et institutions judiciaires, iv) Pratiques et administration des juridictions.

C'est le Professeur Frédéric Joël AÏVO, agrégé des Facultés de droit et enseignant de droit public à l'UAC et Directeur du Centre de Droit Constitutionnel (CDC), qui dirige le premier master. L'ouverture de ce type de Master recherche, selon le professeur AÏVO, répond à un double objectif : d'abord, le master recherche « Droit international et Organisations internationales » vise à renforcer les études doctorales, notamment en matière de recherche ; ensuite, il ouvre des possibilités de spécialisation aux étudiants : soit la voie de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur, soit des perspectives professionnelles dans les organismes internationaux ou régionaux. Pour cette première promotion, une vingtaine d'étudiant a été sélectionnée sur des critères bien définis par un jury ad hoc. Le personnel enseignant est composé aussi bien d'universitaires que de praticiens béninois et étrangers du droit international et des organisations internationales.

Le Master professionnel « Administration des collectivités locales », a pour Directeur le Professeur Ibrahim David SALAMI, agrégé des Facultés de droit, enseignant de droit public et Directeur du Centre de Droit Administratif et de l'Administration Territoriale (CDAAT) de la FADESP. Peut s'inscrire à ce master les titulaires d'une licence ou d'une maîtrise en droit ou en science politique, en sociologie, en géographie ou toute autre formation des cycles I ou II de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, équivalente. Ce master ambitionne de contribuer à combler le besoin en personnel qualifié non seulement pour la fonction publique territoriale mais également au sein des services déconcentrés de l'Etat. Quant aux deux autres masters, ils relèvent du Centre de Recherche et d'Etudes en Droit et Institutions Judiciaires (CREDIJ) du Professeur Joseph DJOGBENOU, agrégé des Facultés de Droit et enseignant de droit privé et de science criminelle. Ce sont des formations de professionnalisation ouvertes uniquement aux titulaires d'une maîtrise en droit des affaires et carrière judiciaire.

Le recrutement des premières cohortes d'auditeurs de ces différents masters a déjà été effectué et le démarrage des activités académiques est prévu pour la première semaine de janvier 2013.

En dehors de la FADESP, bien d'autres entités de l'UAC ont également été autorisées à lancer de nouvelles offres de formation. Le tableau qui suit fait le point des formations créées au cours de l'année académique 2011-2012.

### OFFRES DE FORMATION CRÉÉES AU COURS DE L'ANNEE 2012

STRUCTURES DE RATTACHEMENT	INTITULE DE L'OFFRE DE FORMATION
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) / Abomey-Calavi	- Master Professionnel Intégration Régionale et Développement (MIRD) en remplacement du Master Professionnel Intégration - Environnement - Développement (IRED) - Master Professionnel de Traduction Spécialisée Multilingue (MTSM)
Faculté des Sciences et Techniques (FAST) / Abomey-Calavi	Licence en Biologie et Ecologie Animale (LBEA)
Institut Régional de Santé Publique - Comlan Alfred QUENUM (IRSP-CAQ)	- Licence Professionnelle en Logistique de la Santé Publique - Master en Promotion de la Santé - Doctorat en Santé Publique
Centre de Droit Constitutionnel (CDC) à la FADESP	- Master Recherche en Droit International et Organisations Internationales - Master Professionnel en Droit et Administration des Institutions Politiques
Centre de recherche et d'Etudes en Droit et Institutions Judiciaires en Afrique (CREDU) à la FADESP	- Droit et Institutions Judiciaires - Pratiques et Administration des Juridictions
Centre de Droit Administratif et de l'Administration Territoriale (CDAAT) à la FADESP	- Master Professionnel en Administration des Collectivités Territoriales (MPACT)
Faculté des Sciences et Techniques (FAST) du Centre Universitaire de Dassa-Zoumé (CUD)	- Licence de Recherche : Sciences de la Vie et de la Terre - Licence Professionnelle : Biotechnologie et Amélioration des Productions Végétales - Licence Professionnelle : Agro biodiversité et Ressources Génétiques Forestières - Licence Professionnelle : Biologie, Biotechnologie et Amélioration des Espèces Animales - Licence Professionnelle : Biologie, Immunologie et Microbiologie Appliquées - Licence Professionnelle : Chimie Industrielle et Agroalimentaire - Licence Professionnelle : Géologie, Mines et Environnement.
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) Centre Universitaire d'Aplahoué (CUA)	- Licence de "Sciences du Langage" (SDL) - Licence de "Instrumentalisation des Langues Nationales" (ILN) - Licence de "Prise en charge des Troubles du Langage et de l'Aphasie" (TLA) - Licence de "Communication Interculturelle" (CIC) - Licence de "Communication en Langues Nationales/Français" (CLN/F) - Licence de "Anthropologie et Histoire de la Connaissance des Techniques Endogènes" (AHC) - Licence de Recherche "Sciences en Langues Nationales" (SLN) - Licence de "Langues Nationales/Français" (LNF) - Licence de "Langues Africaines et Internationales" (LAI)

Source : SERVICE des Etudes et de l'Orientation Universitaire (SEOU)

### Résultats du 16<sup>e</sup> Concours d'Agrégation de Médecine

Serge A. ATTENOUKON ✍

Le 12 novembre 2012, s'est tenu à Libreville, au Gabon, la 16<sup>e</sup> édition du Concours d'Agrégation en médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et production animale. Au total, dix (10) nouveaux agrégés, sur 16 candidatures, ont été déclarés admis pour le compte de l'Université d'Abomey-Calavi. En voici la liste par spécialité :

SPECIALITES	CANDIDATS DECLARES ADMIS
Pédiatrie	HOUNNOU Marcelline Edith Solange épse d'ALMEIDA
Dermatologie-Vénérologie	ATADOKPEDE Agbomènou Félix
Anesthésie-Réanimation	ZOUMENOU Eugène
Hépatogastro-Entérologie	SEHONOU Jean
Santé publique : option Epidémiologie	AGUEH Victoire Damienne OUENDO Edgard-Marius Dona
Chirurgie Générale	DOSSOU Francis Moïse Djidéno
Urologie	HOUNNASSO Prince Pascal
Gynécologie Obstétrique	DENAKPO Justin
Orthopédie-Traumatologie	MADOUGOU Soumaïla

## LA SEMAINE SCIENCES ET TECHNOLOGIES A L'UAC

### PAUL CODJO HOUESSO forme à la créativité

La salle de conférence de l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi a servi de cadre du 6 au 11 Août 2012, à la semaine science et technologie organisé par Paul Codjo HOUESSO, Professeur aux Prépas des Grandes Ecoles d'Ingénieur (France) et Président de PYRAMID AFRICA TECHNOLOGY. L'initiative vise à renforcer la capacité des participants et à les motiver à prendre des initiatives de création ou d'innovation à l'image des jeunes occidentaux.

Judicaël C. TOGBE & Hippolyte AGOSSOU ✍

Pour outiller les étudiants et les universitaires dans les domaines de l'énergie photovoltaïque, de l'informatique industrielle, de l'informatique et de la web-programmation ainsi que sur la maîtrise des techniques des outils d'analyses chimiques, l'Equipe rectorale n'a pas ménagé ses efforts pour accompagner le Docteur Paul Codjo HOUESSO dans son projet « La semaine science et technologie ». C'est sous la supervision du Vice-Recteur Chargé de la Coopération Interuniversitaire, des Relations Extérieures et de l'Insertion Professionnelle, le Professeur Souaïbou FAROUGOU, que la série de formations a démarré le lundi 6 août 2012.

Plusieurs personnalités ont accompagné l'évènement, notamment, le Docteur Marius DAKPOGAN et le Professeur Dominique SOHOUNHLOUE. La cérémonie officielle était axée sur la biographie du Docteur Paul C. HOUESSO, physicien, Docteur ès Sciences, ancien chercheur au CEA à Saclay en France, Professeur aux Prépas des Grandes Ecoles d'Ingénieur (France) et président de PYRAMID AFRICA TECHNOLOGY, une association qu'il a créée pour valoriser les talents africains. Pour la circonstance, il a été procédé à l'exposition de ses publications. Ensuite, en partant de l'énergie photovoltaïque, il a fait la démonstration de sa réalisation, ses avantages et son utilisation. L'objectif est de promouvoir cette forme d'énergie.

Ce séminaire aurait pu être organisé à des coûts élevés pour des professionnels, mais le Rectorat l'a rendu gratuit pour les étudiants. La centai-

ne de participants aux différents ateliers de formation organisés pour les besoins de la cause ont été convaincus de l'importance pour l'Afrique de se tourner vers cette richesse qu'est le soleil pour son autonomie énergétique. Au deuxième jour, les activités portant sur la programmation des microcontrôleurs ont révélé le secret de la mécanisation et de l'automatisme des machines, car les microcontrôleurs, suivant le programme incorporé, peuvent faire fonctionner de façon automatique toutes sortes de machines. Les séances d'application ont permis aux participants de programmer différents modules de microcontrô-



Remise d'attestations sous la supervision du Vice-Recteur FAROUGOU

leurs. La création de sites Internet, le troisième jour, a permis aux uns et aux autres d'exprimer leur créativité. La séance de la quatrième journée portant sur le thème « traitement et conditionnement du signal » s'est adressée tout particulièrement aus-

si bien aux enseignants universitaires qu'à ceux des lycées et collèges, afin de proposer, au profit de leurs apprenants, les outils pour maîtriser leur destin de créateurs d'emplois. La dernière journée a été marquée par la remise d'attestations de participation. A cette occasion, Monsieur HOUESSO a affirmé que : « L'attestation confère au méritant le droit mais aussi le devoir de participer ès qualité à toutes les activités scientifiques et technologiques visant à pérenniser les savoirs et savoir-faire de nos aînés dans ces domaines-là et à contribuer sans faille à la promotion des sciences et des technologies afin d'améliorer la vie et le bien-être



Dr PAUL CODJO HOUESSO en pleine démonstration

## INFORMATION TRES IMPORTANTE DU CAMES

Note à l'attention des Responsables des Universités et Centre de Recherche

N°330.2012/CAMES/SG/DP/KS

**Objet :** 35<sup>e</sup> session des CCI-transmission de documents

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre les formulaires de demande d'inscription sur les listes d'aptitudes du CAMES ainsi que les critères des différents CTS concernés à transmettre aux candidats en vue de la préparation de la **35<sup>e</sup> session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) prévue à Ndjamena (Tchad) du 15 au 23 juillet 2013**. Ces formulaires sont aussi disponibles sur le site du CAMES : [www.lecames.org](http://www.lecames.org) Je vous rappelle que les candidats doivent obligatoirement utiliser les formulaires du CAMES **sans ajouter d'autres pages** et se conformer à la liste des pièces demandées afin d'éviter tout désagrément. **La date limite de dépôt des dossiers au siège du CAMES à Ouagadougou est fixée au 15 février 2013**. Tout dossier arrivé hors délai sera déclaré irrecevable.

Les candidats doivent en plus de la version papier, joindre **la version électronique de leur thèse sur CD**. En outre, chaque candidat devra **s'inscrire en ligne dans la période du 15 décembre 2012 au 15 février 2013 sur le site e-CAMES [www.ecames.org](http://www.ecames.org)**.

Pour un traitement adéquat des dossiers par notre secrétariat, je recommande de les faire acheminer sur Ouagadougou par un convoyeur dès janvier.

Enfin, conformément à la décision du CCG lors de la 27<sup>e</sup> session des Comités Consultatifs Interafricain tenue à Niamey en 2005, **aucun complément de dossier ne sera reçu au-delà du 15 février 2013**.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Ouagadougou, le 12 décembre 2012.

Le Secrétaire Général,  
Grand Chancelier de l'OIPA  
**Professeur Bertrand MBATCHI**

## AUTRE INFORMATION

L'Université d'Abomey-Calavi dispose désormais de son réseau social qui permettra aux inscrits d'échanger, de chatter, de partager, d'alerter, de commenter un évènement, etc. Cette plateforme est également un puissant moyen d'échange entre les membres de la Communauté universitaire. C'est un Facebook en local... Vous êtes invité à visiter cette plateforme, à vous inscrire et à apprécier ses fonctionnalités à l'adresse [http:// uac.bj/uacsoc/](http://uac.bj/uacsoc/)

Liste des différents Recteurs de l'UAC

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Période
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN		
1 <sup>er</sup>	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
2 <sup>e</sup>	Vincent DAN	1975-1977
3 <sup>e</sup>	Nathanaël MENSAH	1977-1981
4 <sup>e</sup>	Jean PLIYA	1981-1983
5 <sup>e</sup>	Karim L. DRAMANE	1983-1985
6 <sup>e</sup>	Souleymane K. BASSABI	1985-1990
7 <sup>e</sup>	Jean-Pierre EZIN	1990-1992
8 <sup>e</sup>	Lucien Gb. A. CHEDE	1992-1994
9 <sup>e</sup>	Jean Gratien ZANOVI	1994-1996
10 <sup>e</sup>	Kémoko Osseni BAGNAN	1996-2001
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI		
11 <sup>e</sup>	Issifou TAKPARA	2001-2003
12 <sup>e</sup>	Salifou ALIDOU	2003-2006
13 <sup>e</sup>	Norbert Cossi AWANOU	2006-2011 (Elu)
14	Brice A. SINSIN	2011-2014 (Elu)



**UAC Info**  
*Le vrai visage du Campus*

**Directeur de Publication**  
Dr Léon BIO-BIGOU

**Rédacteur en chef**  
Serge Armel ATTENOUKON, Ph.D.

**Correcteurs**  
Gabriel YANDJOU  
Dr Dodji H. AMOUZOUVI  
Adjignon Denis HODONOU

**Rédaction**  
Arnaud S. ADIKPETO  
Hippolyte AGOSSOU  
Fulbert ADJIMEHOSSOU  
Judicael C. TOGBE  
Gisèle Sèna AZONHON  
Epiphane ADADJA

**Photo**  
Brice F. HOUMBIE

**Infographie**  
Romuald T. SOSSOU  
Denis S. HOUNGNIMON

[uacinfo.uac@uac.bj](mailto:uacinfo.uac@uac.bj)

*Dépôt légal n°6090, 2<sup>e</sup>ème trimestre 2012  
Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998*

## Equipe Rectorale

### RECTEUR

Pr Brice A. SINSIN

### 1<sup>er</sup> VICE-RECTEUR

Pr Maxime da CRUZ

### 2<sup>e</sup> VICE-RECTEUR

Pr Souaïbou FAROUGOU

[uacinfo.uac@uac.bj](mailto:uacinfo.uac@uac.bj)

Dr Léon BIO BIGOU

### AGENT COMPTABLE

Etienne NOUATIN

**UAC INFO**

IMPRESSION :

CENTRE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

Retrouvez votre bulletin  
UAC-INFO sur le site web  
de l'UAC : [www.uac.bj](http://www.uac.bj)

